



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2024 - 30

COÛT DU CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 20 juin à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 21

Quorum : **16**

Date de convocation : 13 juin 2024

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Madame DURANT-GABORIT Anne - Maire de Ligny le Ribault
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Chalette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé – Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur MESAS Jacques – Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Monsieur RIVIERE William – Maire de la Neuville sur Essonne
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental
- Madame FLEURY Line – Conseillère Départementale

Étaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|-----------------------------|---|----------------------------|
| - Monsieur BRICHARD Gérard | à | Monsieur FEVRIER Albert |
| - Monsieur HARDOUIN Patrick | à | Madame MARTIN Valérie |
| - Madame MELZASSARD Corinne | à | Madame GALZIN Florence |
| - Madame LEVY Véronique | à | Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur LACROIX Bruno | à | Monsieur NIEUVIARTS Hervé |
| - Monsieur JACQUET David | à | Madame AUVRAY Chantal |

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Monsieur Jean-Michel PELLE, Vice-Président, rappelle que le Centre de Gestion du Loiret a organisé le concours d'auxiliaire de puériculture en 2024 et qu'il convient de fixer le coût total du concours et le coût par lauréat afin de pouvoir récupérer les sommes engagées par le Centre de Gestion du Loiret auprès des centres de gestion conventionnés et auprès des collectivités susceptibles de recruter des lauréats hors conventionnement.

Au terme de l'opération, et l'ensemble des frais inhérents ayant été réglés, la Présidente du Centre de Gestion propose de fixer le coût total du concours à 15 719,53€ et le coût par lauréat à 924,68 €.

Le détail est retracé dans le tableau en annexe de cette délibération.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 25 juin 2024

La Présidente



Florence GALZIN

COUT CONCOURS AUXILIAIRE DE PUERICULT

POSTES OUVERTS :	17
CANDIDATS INSCRITS :	55
CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR :	53
CANDIDATS PRESENTS :	42
LAUREATS :	17
EPREUVE D'ADMISSION :	04/03/2024
FRAIS DIRECTS	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	27,29 €
INDEMNITES BRUTES DES INTERVENANTS (concepteur, surveillant, correcteur, examinateur, jury)	2 645,16 €
CHARGES PATRONALES SUR REMUNERATIONS DES INTERVENANTS (concepteur, surveillant, correcteur, examinateur, jury)	409,30 €
FRAIS DE DEPLACEMENT DES INTERVENANTS (concepteur, surveillant, correcteur, examinateur, jury)	171,49 €
FRAIS DE REPAS & D'HEBERGEMENT DES INTERVENANTS (concepteur, surveillant, correcteur, examinateur, jury)	220,40 €
FRAIS RELATIFS AU PERSONNEL AFFECTE AU SERVICE CONCOURS (salaires + charges)	12 245,89 €
TOTAL DES FRAIS DIRECTS	15 719,53 €
TOTAL DES RECETTES	0,00 €
TOTAL COUT CONCOURS (frais directs-recettes)	15 719,53 €
COUT PAR LAUREAT (total coût concours / Nb de lauréats)	924,68 €